

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3896 - Vendredi 04 Juin 2021 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE :

L'opposition ne cautionne pas le gouvernement en exil



Moustoifa Said Cheikh, «président du gouvernement de transition»

MAHAMOUDOU ALI MOHAMED :

Azali « n'a aucunement » répondu aux attentes économiques

Entrepreneur de renom le président du parti ANC (Alliance Nationale des Libéraux pour les Comores) a mis en charpie le discours d'Azali Assoumani à l'occasion du 2e anniversaire de son investiture, le 26 mai 2021. Patron de l'entreprise CBE dont il porte le nom, M. Mahamoudou livre dans cet entretien une analyse sans concession.

Question : Comment trouvez-vous le discours du chef de l'État du 26 mai 2021, à l'occasion du 2e anniversaire de son investiture... ?

Mahamoudou Ali Mohamed : Un discours lunaire. Contrairement à sa déclaration, il ne s'agit pas d'une confiance renouvelée. Le départ du pouvoir en 2006 s'était fait dans la douleur, le retour en 2016 était un pari malheureusement risqué, et parler de confiance renouvelée pour les élections de 2019 n'est pas approprié. Le Président Assoumani Azali a fait sien l'adage « les chiens aboient et la caravane passe ». Et comme toujours il ressasse des choses comme pour se persuader de les avoir réalisées. Mais avant de donner mon avis sur ce discours bilan, laissez-moi vous parler de ceci. Toute somme faite, quel est le véritable bilan des 5 années de pouvoir, car nous avons bien eu 5 années de pouvoir absolu le 26 mai 2021 ? L'accomplissement des élections des Chambres de Commerce n'a pas sa place dans ce bilan. Tout comme la réfection des routes qui dispose de son propre budget de Fonds d'Entretien Routier. Ni le paiement régulier des salaires qui est une dépense courante. Parlons de ce discours bilan, et je cite les propos du Président Assoumani Azali : Quand il nous parle du Plan Comores Émergentes brillamment défendu en France et qui a obtenu l'adhésion de beaucoup, est ce que nous voyons ces partenaires sur le terrain ? Non. L'affirmation des 4 milliards d'euros de

financements qui ont permis de lancer plusieurs projets sur le territoire, quels sont effectivement ces projets ? Quels sont les projets financés par des fonds propres. Et de quels fonds propres parlons-nous ? Le président nous parle d'un cadre politique stable mis en place, mais c'est tout le contraire que nous constatons ? La désertion des rues des grandes villes du pays le 26 mai 2021 est une preuve de cette instabilité. Le besoin impérieux de demande de reconnaissance de l'exécutif pour pouvoir discuter, laisse aussi percevoir un cadre politique non stable. Dans le passé le pays a traversé des sombres époques, mais jamais Il n'y a eu autant de politiques persécutés ou en exil. Ni autant de haine de part et d'autre. Comment parler d'un pays respectueux de l'Etat de droit, quand les lois économiques sont bafouées en permanence pour ce qui me concerne au 1er chef et quand les libertés d'expression et d'organisation sont étouffées ? Comment le Président peut-il nous parler d'une lutte sans merci contre la corruption, quand une de ses premières actions était de dissoudre la Commission Anti-Corruption et avoir proposé à la place que des vœux pieux ? Quant au secteur privé, il ne s'agit dans son bilan que de la formalisation d'un accord de dialogue public-privé. En effet un énième accord fût signé à Anjouan l'année dernière sans suite donnée. Mais les graves difficultés des acteurs du secteur privé sont toujours ignorées. Pour finir dans l'énumération du président, cela fait plus de 2 années que nous attendons la mise en place de cette Assurance Maladie. Et il serait plus respectueux de préciser où se trouvent les 50 établissements scolaires qui font l'objet de 15 milliards de FC mobilisés en 2 ans pour leur réhabilitation. Ainsi que les énormes réalisations qui ont amélioré les conditions de vie des comoriens. Et d'oser nous parler d'une population animée par plein, plein d'espoirs.

Ya Latuf !!! Mais face aux différentes entorses aux lois, dans ce discours le Président Assoumani Azali lance à ses différents ministres des « il faut..., il est grand temps que ..., je les appelle à ... je vous rappelle de... », comme si lui n'était pas en charge. Et le Président Assoumani Azali de continuer dans son exubérance de confiance par saluer la mise en place de l'Union de l'Opposition juste 2 jours après que le Préfet du Centre ait qualifié cette union de l'opposition d'organe farfelu à l'antenne de l'ORTC. Décidemment, yé mhodari. C'est un discours à mille lieues de la réalité de notre pays. Je pense que même les amuseurs de la Cour qui l'ont rédigé n'en croient pas une once.

Question : Dans un plan purement économique, Azali a-t-il répondu à vos attentes depuis qu'il est revenu ?

MAM : Aucunement. En 2016, le président Assoumani Azali s'est tout de suite lancé tête baissée, dans des grosses et coûteuses réformes avec comme seul objectif la mainmise sur tous les leviers du pouvoir. Comme je l'ai déjà souligné dans ma tribune de juillet 2020 (La sécurité nationale du pays n'est plus), « la capacité de l'État à délivrer les ressources et les moyens nécessaires au maintien de son existence et de son fonctionnement s'est très affaiblie.

Le Ministère de l'Economie s'est avéré incapable de promouvoir l'économie et le Ministère des Finances s'est empêtré dans la gestion des maigres ressources de la Nation. Le pouvoir d'achat de la majorité est quasi nul et les lois économiques sont bafouées en permanence. La récession s'est enracinée. Nous sommes en totale insécurité économique. » Ce fût la pire des solutions dans notre cas qui a eu la faveur du Président Assoumani Azali, la hausse des tarifs douaniers. Et depuis 2017, toutes les lois de



Finances quand il y en avait, ont vu à chaque fois des dispositions pour la hausse des taxes douanières. Le chiffre de 75% d'augmentation des taxes douanières depuis 2017 est avancé. La situation qui a précédé la grève des commerçants en janvier 2020 s'est empirée aujourd'hui. Les organisations du secteur privé avaient lancé un cri de désespoir, rien n'y a fait. Le Gouvernement s'est montré insensible. C'est une politique économique caractérisée par beaucoup d'amateurisme, cumulée à l'irrationalité de gestion des finances publiques et à la mauvaise gouvernance. Et contrairement à ses déclarations, le président Assoumani Azali n'a pas compris l'importance du secteur privé dans une économie telle que la nôtre, ni le rôle de l'État pour cela. Les attentes des comoriens n'ont aucunement été répondues.

**Propos recueillis par
AO Yazid**

BILAN DES 2 ANS D'AZALI

La CRC se targue d'un bilan glorieux malgré la Covid-19

Après le bilan des 2 ans du nouveau mandat du président Azali Assoumani à l'issue des élections anticipées d'avril 2019, le parti au pouvoir dresse le bilan du régime à sa manière. Son secrétaire général Youssoufa Mohamed Ali parle d'un bilan positif malgré la Covid-19 qui a touché les Comores en avril 2020, soit 4 mois après la tenue de la conférence de Paris.

Mardi dernier, la Convention pour le renouveau des Comores (CRC) s'est félicitée du bilan des 2 ans du président Azali après les élections de 2019. Devant la presse, le secrétaire général du parti au pouvoir qui dresse un bilan positif, commence par citer la tenue de la conférence de Paris, qui a selon lui, jeté les bases des orientations de l'émergence du pays à l'horizon 2030. « Avec 4 milliards d'euros, c'est quand même énorme pour un petit pays comme les Comores qui veut



émerger. En arrivant de Paris, la Covid-19 s'installe. Le chef de l'Etat n'avait autre choix que de gérer la crise du coronavirus », explique-t-il, avant d'ajouter que « la population a applaudi la manière dont la pandémie a été gérée. Le bilan est meilleur par rapport à d'autres pays ».

Le directeur de cabinet du président de la République appelle la population à continuer à respecter les mesures barrières contre la Covid-19. Au niveau de l'économie, il a soutenu que le pays est sur la bonne voie. Il cite notamment son passage au statut de pays à revenus intermédiaires et la poursuite des

projets d'infrastructures. D'après lui, le pays a fait des avancées significatives malgré la pandémie. « Toutes les travaux des voiries urbaines des trois capitales, Moroni, Mutsamudu et Fomboni, sont presque achevés », dit-il. Quant à l'énergie, Youssoufa Mohamed Ali alias Belou assure que les délestages

sont désormais derrière nous. « D'ici deux mois, l'électricité sera effective 24h sur 24h sur l'ensemble du territoire national ».

Sur le plan diplomatique le collaborateur du chef de l'Etat se glorifie des performances enregistrées ces dernières années. Pour lui, le fait que les Comores occupent une vice-présidence de la commission de l'Union Africaine témoigne la bonne gouvernance du pays aux yeux du monde. « Nous appelons nos militants à s'en réjouir. En deux ans, notre bilan est meilleur comparé aux précédents régimes à l'héritage qu'ils nous ont laissé », avance-t-il, tout en appelant aussi la mouvance et le G10 à troussez les manches en redoublant d'efforts pour accompagner le chef de l'Etat. Au passage, il remercie les comoriens qui ne sont pas tombés dans le piège de l'opposition du 26 mai dernier. « Vous avez compris qu'il n'y a aucune échéance électorale avant 2024 », conclut-il.

Ibnou M. Abdou

POLITIQUE :

L'opposition ne cautionne pas le gouvernement en exil

Le Front commun de l'opposition qui réunit l'essentiel des partis et groupements politiques s'opposant au régime d'Azali Assoumani se refuse de cautionner le gouvernement en exil mené par le leader historique de FD, Moustoifa Said Cheikh, dans la foulée du 26 mai 2021, date qui selon l'opposition marque la fin du mandat de l'actuel chef de l'État.

Devant la presse mercredi 2 juin, l'opposition interrogée à ce sujet n'a pas souhaité s'y atteler devant les médias. « On ne nous a pas consultés, et donc nous n'avons aucun commentaire à faire », a balayé le secrétaire exécutif du Front commun Hassane El-

barwane. C'est le sujet le plus attendu lors de cette conférence de presse, et contre toute attente il aura été survolé comme en ferait les frais un fait divers. Dans la foulée du 26 mai, date qui selon l'opposition marque la fin du mandat d'Azali Assoumani (élu pour 5 ans en 2016 avant de remettre les compteurs à zéro en 2019 à la faveur d'un référendum constitutionnel le 30 juillet 2018, Ndlr), l'ancien député Ali Mhadji a depuis l'étranger proclamé Moustoifa Said Cheikh « président du gouvernement de transition ».

Une annonce qui a décontenancé la classe politique, aussi bien dans l'opposition que dans le pouvoir. D'aucuns reprochent le leader très respecté du FD Moustoifa Said Cheik « de s'être laissé entraîner

dans un jeu puéril ». Alors que face à une telle posture le Front commun semble en effet gêné aux entournures, le principal concerné, lui, ferait le dos rond. Pour éviter d'enfoncer davantage une opposition fracturée, le Front commun ne désapprouve pas explicitement ce gouvernement en exil, mais ne le cautionne pas pour autant. « On ne nous a pas consultés, et donc nous n'avons aucun commentaire à faire », c'est ainsi qu'Hassane El-barwane, au nom du Front commun dont il est le secrétaire exécutif, s'est débarrassé de la patate chaude.

Rappelons qu'après la présidentielle anticipée de 2019 à l'issue de laquelle la Cour suprême a déclaré Azali Assoumani élu dès le premier tour, l'opposition qui a refusé de le

reconnaître a mis en place un Conseil National de Transition dirigé d'abord par le candidat malheureux Soilihi Mohamed alias Campagnard puis, après sa défection moins d'un mois plus tard, par Mouigni Baraka Said Soilihi également candidat malheureux et ancien gouverneur de l'île de Ngazidja. Si le président du CNT se trouve sur le territoire national, celui du nouveau « gouvernement de transition », Moustoifa Said Cheikh, est à l'étranger depuis des longs mois, pour des raisons qu'on ignore encore.

Lors de sa rencontre avec la presse ce mercredi, l'opposition considère, sans surprise, que depuis le 26 mai 2021 le chef de l'État Azali Assoumani « est un président illégitime et illégal ». De ce fait, «

ses actes sont frappés de nullité juridique. A partir de cette date, les Comores sont juridiquement entrées dans une période de vide institutionnel à la tête de l'État et ce jusqu'à l'élection d'un président originaire de l'île d'Anjouan ». Avec une stratégie « secrète », l'opposition réaffirme à nouveau sa détermination à mettre fin à la « dictature » d'Azali Assoumani, et « à œuvrer pour faire respecter l'Accord-cadre de Fomboni qui porte la signature de l'OIF, UA et se battre dans le cadre pour la tournante pour Anjouan en 2021 et de Mohéli en 2026 avec l'appui des organisations internationales signataire de l'Accords de Fomboni susmentionné ».

Andjouza Abouheir

ENSEIGNEMENT :

Bientôt une agence nationale du Shikimori

Pour l'introduction d'une politique d'enseignement de la langue nationale dans le préscolaire, le ministère de l'éducation nationale et l'association de la promotion de la langue comorienne envisagent la mise en place d'une agence nationale de promotion de la langue nationale, qui deviendra une langue d'enseignement à partir de la rentrée 2021/2022.

Le ministère de l'Éducation nationale a rencontré hier jeudi 03 juin l'association de la promotion de la langue nationale comorienne dans le but d'étudier la manière d'introduire la langue nationale dans le préscolaire dès la rentrée 2021/2022. Cette rencontre a vu la présence de membres du cabinet du ministère de l'éducation nationale mais également des grandes figures comme Damir Ben Ali ou Jaffar El-Macelie. L'idée est de parler des instruments qui permet-



tront de concrétiser cette politique.

Dans son intervention, l'écrivain Aboubacar Saïd Salim a expliqué qu'il s'agit de la mise en place d'une agence nationale de la langue comorienne qui va définir tous les aspects

de la langue comorienne et de son enseignement. « L'objectif final de cette agence, c'est de faire en sorte que non seulement la langue comorienne soit enseignée mais qu'elle devienne une langue d'enseigne-

ment. Et qu'elle prenne toutes les dimensions de la langue nationale qu'elle est. L'État doit l'utiliser dans ses actes administratifs et politiques », souligne-t-il.

De son côté, le directeur de la

promotion de la langue, Kamariddine Abdou précise que le souci majeur que le pays traverse est la multitude d'inspiration linguistique et l'amalgame de langue. « Beaucoup de personnes font du mélange en parlant. Ce qui a fait qu'une nouvelle loi a été adoptée à l'Assemblée pour mettre en valeur la langue comorienne ». Il a donc souhaité qu'à la rentrée 2021-2022, le préscolaire soit doté de cette politique d'enseignement. « Nous avons constaté que notre langue est très pauvre. Des discussions ont été menées pour rechercher le lexique et coordonner l'orthographe. Donc nous avons décidé de mettre en place une agence pour la promotion de langue comorienne, et des discussions seront menés auprès des concernés », conclut-il.

Andjouza Abouheir

CULTURE

Udjuzi, incroyable talent ou incroyable politique ?

Très déçus par les résultats proclamés par les organisateurs de l'émission Udjuzi le 2 juin dernier, les membres du jury de l'émission dont Washko et Sitti Thourayat dénoncent « l'art-naque » et de la politique dans l'art. Le début de ce concours s'agissait d'incroyable « talents » mais la fin abouti à incroyable « politique » où les membres du jury n'avaient pas leur mot à dire.

Tout est dit ! C'est El Zaid Islem de Mistoudje qui remporte le premier prix du concours Udjuzi. Oui, les résultats de cette émission lancée depuis octobre 2020 par l'office de la radio et de la télévision des Comores, sont tombés comme un coup de tonnerre le 2 juin dernier et crée la stupéfaction chez certains membres du jury.

Au lendemain de la remise des prix, Akeem Alias Washko et Sitti Thourayat ont fait des publications dans lesquelles, ils manifestent leur mécontentement sur les résultats proclamés. Washko accuse les organisateurs de l'émission d'avoir été « irrespectueux » envers les membres du jury et envers tous les artistes qui y ont participé. « Je viens tout juste de découvrir les résultats de l'émission Udjuzi (incroyable talent comorien) dans laquelle je faisais partie des membres du jury ! Mais quelle art-naque ! Quel scandale ! », écrit-il.

Son désarroi s'explique surtout du fait qu'il a découvert les résultats du concours à la télé tout comme les téléspectateurs. Et sa réaction laisse comprendre que les résultats annoncés par les organisateurs de l'émission le 2 juin dernier seraient biaisés

car le jury n'était ni concerté ni informé de la délibération. Cette hypothèse « des résultats biaisés » est renforcée par la publication du Sitti Thourayat qui affirme avoir

toujours avec elle ses notes. « Je n'ai pas été informée. Et il n'y a pas eu de délibération, que je sache. Mes notes sont encore là, je ne les ai pas encore rendues », dit-elle. A lire les

réactions des membres du jury par rapport à la délibération des résultats du concours Udjuzi, certaines téléspectateurs de l'émission parlent des résultats politisés car El Zaïd Islem numéro 1 de l'émission vient de Mitsoudje. Cet angle politique est appuyé par Washko qui regrette que « l'art et la politique ne font pas bon ménage ».

Hormis les réactions du jury, l'émission Udjuzi a été suivie par un bon nombre de téléspectateurs, qui se posent de leur côté des questions sur l'incroyable talent qu'avait montré El Zaïd pendant l'émission. C'est dans ce contexte qu'ils mettent en avant des raisons politiques pour avaler la victoire d'El Zaïd. Selon eux, la victoire devait revenir à Biscaille pour son incroyable talent.



Kamal Gamal

ELEVAGE

L'étude de faisabilité d'un Office national d'insémination artificielle validée

Dans le cadre des activités de renforcement de l'environnement institutionnel pour le développement de l'Agriculture et le tourisme du Projet Intégré de Développement des Chaînes de valeurs et de la Compétitivité (Pidc), un atelier de validation du rapport de l'étude de faisabilité de mise en place d'un Office National d'Insémination Artificielle (Onia) s'est tenu à la salle de conférence du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement (MAPE), hier jeudi 03 Juin 2021, en présence des cadres spécialisés sur les problèmes d'élevage.

Le Pidc a inscrit dans ses activités et au titre d'une de ses sous-composante relative au renforcement de l'environnement institutionnel pour l'agriculture et le tourisme, la réalisation d'une étude de faisabilité de mise en place d'un tel Office. Aux Comores, 70% de la population vit en milieu rural et leurs activités agricoles constituent leurs principales sources de reve-

nus. Ce constat fait que pour améliorer la situation économique du pays, l'état a pris l'option de faire de l'agriculture un moteur de développement.

Selon les organisateurs le sous-secteur de l'élevage représente 11% de la valeur ajoutée du secteur primaire. En effet, ils ont noté qu'au cours de ces deux dernières décennies, la volonté politique des autorités est de promouvoir ce sous-secteur d'activité, comme levier du développement économique et social. Elle s'est traduite par des actions concrètes comme : l'élaboration du Plan national d'investissement agricole (PNIA), la Politique nationale de l'élevage, la Stratégie nationale de santé animale, qui font partie intégrante du Plan Comores Emergent (PCE).

Aussi, la direction du Programme Pidc en collaboration avec la Direction nationale des stratégies agricoles et de l'élevage (Dnsae) a privilégié de responsabiliser d'avantage la Direction de l'élevage du MAPE dans le processus de mise en place de l'Onia. C'est dans



ce contexte que la Direction de l'élevage a mené une étude de faisabilité devant permettre de mieux cadrer la place de l'Onia et en élaborant également le rapport de cette étude.

L'objectif de la rencontre était de passer en revue le contenu du rapport de l'étude de faisabilité de sa mise en place; de recueillir les amendements et suggestions des participants pour l'amélioration du rapport et enfin valider technique-

ment le rapport. Au cours des débats, les participants ont noté la pertinence pour le pays de se doter d'une telle structure. Ils ont cependant demandé à l'équipe qui a élaboré le document, de présenter un certain nombre de scénarios permettant de faire un choix raisonné sur l'option qui sera retenue sur la nature de cet outil.

Quel genre d'office mettre en place ? Une structure privée, semi-

publique ou publique ? Quel serait son degré de viabilité dans le temps ? Quel cadre juridique pour l'insémination artificielle ? Autant de questions qui ont été débattues. Il a été demandé aux rédacteurs du rapport de prendre en compte de tous ces éléments et voir dans quelle mesure, ils peuvent disposer d'une étude qui répond aussi à ces préoccupations.

Mmagaza

FOOTBALL : COUPE DES COMORES, PHASE NATIONALES

Enfin, unanimité sur les dates, lieux et mesures sanitaires

La phase nationale, comptant pour l'édition 2021 de la Coupe des Comores va enfin regrouper à Ngazidja les ambassadeurs des Ligues insulaires : Olympique de Missiri de Mutsamudu et Fc Ouani (Ndzouani), Fc Djabal d'Iceni (Ngazidja) et Silex Fc de Miringoni (Moili). Le complexe omnisports de Maluzini accueillera à huit clos la compétition du 9 au 13 juin 2021. Les mesures barrières restent en vigueur.

Football des Comores (Ffc) pousse enfin un ouf de soulagement ! La longue et frissonnante attente devient un rêve. L'édition 2021 de la Coupe des Comores, phase nationale, démarre à huit clos, du mercredi 9 au dimanche 13 juin 2021 au complexe omnisports de Maluzini. « Le comité exécutif de la Ffc a tranché. Les matches auront lieu à Ngazidja, au stade Maluzini et par mesure de prudence, seront tenus à huit clos. Chaque délégation sera constituée par 26 membres », explique, le chargé de développement de la discipline, auprès de la Ffc, Msahazi.

Les trois jours des matches, l'accès au stade sera interdit au public. La Ligue de Ndzouani doit être représentée par deux délégations. La communauté footballistique se demande pourquoi ne pas programmer la compétition à Mutsamudu (Ndzouani) pour éviter une lourde charge financière ? L'observation est pertinente mais, le règlement ne prête à aucune confusion. Pour rappel, la phase nationale est tournante. L'île hôte représente deux ambassadeurs. Mais, les textes stipulent que

la compétition se déroule là où est installé le siège de la Ffc. En clair, les demi-finales et la finale seront animées au complexe omnisports de Maluzini, et à huit clos. : voir calendrier en encadré. Les dispositions sanitaires, entre autres, thermoflash, gel hydroalcoolique, masques, distanciation, sont maintenues.

Calendrier : Juin 2021, vers 15h 00

Mercredi 9, 1ère demie-finale
Olympique de Missiri (D1) # Silex Fc (D2)

Jeudi 10, 2e demie-finale
Fc Ouani (D1) # Djabal Fc (D2)

Dimanche 13, finale
Vainqueur (A) # Gagnant (B)

Bm Gondet

Après maintes tractations internes, et avec la hiérarchie, la Fédération de




Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES


La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km



AVIS DE RECRUTEMENT



Le PNUD Comores recrute Un (e) **Analyste (e) au Programme Environnement – NOB**

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de **postuler en ligne** à partir des liens ci-dessous :

- * Republique du Posted'Analyste au Programme Environnement du PNUD
- * https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=37512&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

Date de début de Publication : **27 mai 2021**
Date limite dépôt des candidatures : **11 Juin 2021**

Remarques :

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.